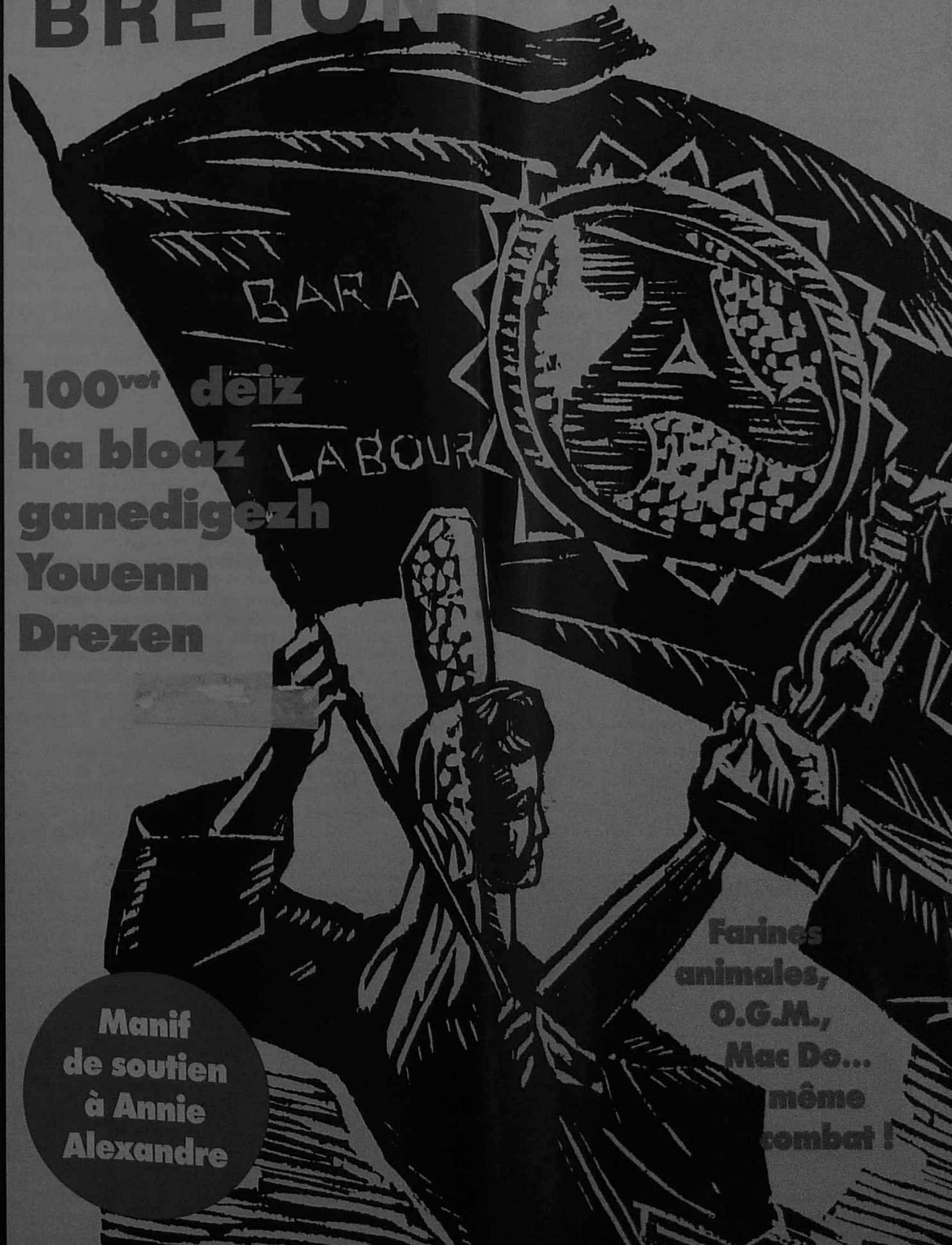


Niv.166 15 a viz Gwengolo (septembre) -15 a viz Here 1999 (octobre) - 15 Iur/2,30 euro

Combat Breton / Kazetenn Emgann

# COMBAT BRETON

Kazetenn Emgann



**100<sup>vet</sup> deiz  
ha bloaz  
ganedigezh  
Youenn  
Drezen**

**Manif  
de soutien  
à Annie  
Alexandre**

**Farines  
animales,  
O.G.M.,  
Mac Do...  
même  
combat !**

## Jacobins ou Français ?

### «Laissons les Jacobins faire leur métier de jacobins»

Dan ar Braz

Tiré de l'appellation du club créé à Rennes à l'époque révolutionnaire française, le terme «jacobin» a perdu de son sens originel pour désigner dorénavant tout «citoyen» français attaché au modèle politique dominant, à savoir le centralisme et l'uniformisation républicaine selon le dogme : un état, un seul peuple, une seule langue (un chef ajouteraient certains...).

Ainsi, en Bretagne est-il courant de taxer de jacobinisme tout individu ou mouvement se réclamant de ces principes. Que ce soit pour qualifier ceux qui s'opposent à la ratification de la Charte Européenne des Langues, qui refusent l'existence du peuple breton ou qui craignent pour l'unité de la République.

Et s'ils n'avaient pas tort après tout ? N'ont-ils pas raison de penser que derrière la fameuse Charte se profile la reconnaissance de communautés distinctes qui seraient fondées à faire valoir leurs droits à l'autodétermination et plus loin à se gouverner elles-mêmes ? C'en serait alors fini de la

France et de sa chère République donnée en modèle à la terre entière ! Sans le savoir toujours, nos «jacobins» sentent bien que l'édifice est fragile puisqu'il ne repose pas sur un quelconque pacte d'adhésion de ses membres, mais sur une série de conquêtes militaires. Le sang des Bretons de 14 était-il un sacrifice librement consenti ? «La France s'est faite au fil de l'épée», disait Charles de Gaulle qui s'y connaissait en histoire de France. Pourquoi alors feindre le contraire et laisser croire que la France sera encore la France, lorsque seront reconnus les Bretons, Basques et autres Corses ?

Le jacobinisme français n'est pas une maladie qui affecterait les seuls Pasqua, de Villiers, Chevènement, Le Pen ou les rédacteurs de «Charlie Hebdo».

C'est le réflexe normal de tous les Français et Françaises qui sont attachés à la France. Et c'est après tout leur droit. «Laissons les Jacobins faire leur métier de jacobins», déclare à raison Dan ar Braz.

Arrêtons de regarder sans cesse vers Paris en attendant le jour où les jacobins ne seraient plus jacobins. Il ne tient qu'à nous de proposer d'autres choix à notre peuple, d'imaginer un autre destin pour la Bretagne. L'indépendance, c'est d'abord l'indépendance d'esprit.

Yann GARDUNER

### Chirac chez les Inuit

Ça faisait longtemps qu'il en rêvait des collines du grand nord et de ses Inuit. Le sommet de la francophonie lui a enfin donné l'occasion d'aller rendre une petite visite à ce peuple qu'il aime à ranger parmi les «peuples premiers».

«Le salte la détermination des Inuit à faire reconnaître leurs droits», a-t-il déclaré en faisant allusion à la création du Nunavut, un immense territoire auquel le Canada vient d'accorder l'autonomie.

«Ce souhait des Inuit de maîtriser leur destin, de garder leur culture, nous Français, nous le comprenons et le soutenons», a-t-il rajouté (oubliant sans doute le mépris encore affiché par nombre de francophones du même Canada pour ces indiens).

Elle est quand même curieuse cette maladie de la vision bien française de voir, à des milliers de kilomètres de distance, des réalités qu'ils ne perçoivent pas près de chez eux, en Bretagne ou ailleurs !

### Tirs contre une gendarmerie L.A.R.B. revendiquée

Des tirs ont atteint les murs de la gendarmerie de Guéméné Pentan dans la nuit du 30 au 31 août dernier.

Par un appel téléphonique au bureau de l'agence France Presse de Rennes, un correspondant anonyme revendiquant l'action au nom de l'Armée Révolutionnaire Bretonne (A.R.B.).

Ces tirs constituent le troisième attentat commis ou attribué à l'A.R.B. depuis 1996. Le dernier en date remonte à juin dernier contre la perception de Cintegabelle, dont le Conseiller général n'est autre que Lionel Jospin.

Emgann. Emsav sokialour evit dieubidigezh vroadel Breizh.  
BP 71, 22202 Gwengamp - Pellicier : 02.96.44.09.24.  
Nouvelle adresse de notre site internet : <http://www.maxi-web.net/emgann>



Kampionad ar sonerien e Gourin.  
Ar maout gant Gilles Moal ha René Chaplain !

EMGANN, kizenn EMGANN Origine du mouvement EMGANN. Rener ar gzañfenn/Directeur de la publication - Denez Riou. Responsable de la Rédaction - Herve al Beg.  
Mouster/Options - Imprimerie Henry Pederneg. Chomlec'h/Adresse - BPT1 - 22202 Gwengamp Cedex. Komant/Abonnement - 150 L. Gop.maz/Mensuel CPPAP - N° 65664. ISSN - 0763-6392

## Gwengamp

### Manifestation en soutien à Annie et Iratxe

Le comité de soutien à Annie Alexandre et Bernard Michon, rejoint par le comité DU-RU TY, Emgann, OCL et le comité de soutien des Bretons ayant hébergé des Basques a appelé le samedi 4 septembre à une manifestation à Gwengamp en solidarité avec Iratxe Sorzabal et Annie Alexandre. Iratxe faisait partie des trois militants basques qui avaient trouvé refuge au domicile d'Annie et Bernard à Pluzunet.

Iratxe est en effet renvoyée devant la justice française le 7 septembre à Paris, après que la procureur bien connue des Bretons, Irène Stoller, ait fait appel. La militante s'était vue infligée une condamnation de trois ans fermes et un an avec sursis et visiblement, ce n'était pas suffisamment pour Madame Stoller.

Iratxe risque l'expulsion, et donc un séjour à la guardia civile. Aussi a-t-elle entamé une grève de la faim depuis le 3 août et pour une durée de six mois à la maison d'arrêt des femmes à Rennes pour délit d'hospitalité.

300 personnes venues de toute la Bretagne se sont réunies à Gwengamp pour montrer leur soutien à Annie et Iratxe. Après le rendez-vous fixé devant le tribunal, le cortège s'est dirigé vers le commis-

sariat où de nombreux bombages et jets de peinture ont été effectués.

Ensuite, les manifestants ont pris la direction de la gare afin d'arrêter le train Brest-Paris. Des tracts ont été distribués aux passagers pendant que d'autres en profitaient pour pénétrer dans la propriété de Mme de Coatparquet, représentante du FN à Gwengamp, dont le portail était ouvert. Après cette brève visite, plus un seul carreau «ne tenait debout».

Retour à la mairie sous les slogans «L'Espagne torture, la France collabore», «Ni juge ni prisons n'arrêteront nos rebelions», où un(e) manifestant(e), entouré(e) de gwenn ha du, s'en est pris(e) au «tri liv». Celui-ci a été très vite déchiré et brûlé. La manifestation s'est dissoute devant le tribunal.

Au grand regret des services d'ordre, ayant prévu le nombre, il n'y a pas eu d'affrontements.

#### Pour leur érire :

Sorzabal Iratxe. 32909 W. Maison d'arrêt Fleury Mérois, Allée des Peupliers. 91705 Sainte Geneviève des Bois

Alexandre Annie. MA 5189. Centre pénitentiaire des femmes. 18 bis rue de Chatillon. 35000 Rennes.

### Soutien à Annie Alexandre

70 personnes se sont réunies devant la prison des femmes à Rennes le mardi 3 août, pour accompagner Annie Alexandre, militante du droit d'asile, de Pluzunet en Trégor, à qui il est reproché d'avoir hébergé en novembre 97 trois réfugiés basques.

Elle purge une peine de 6 mois de prison pour seul délit d'hospitalité.

Après un passage remarqué à la gare de Rennes, la manifestation a pris la direction du centre-ville derrière la banderole «Non à la criminalisation de la solidarité» et en scandant le slogan, hélas si courant : «L'Espagne torture, la France collabore».

Une petite altercation a eu lieu avec la police rennaise, puis retour animé à la prison où Annie venait de rentrer.

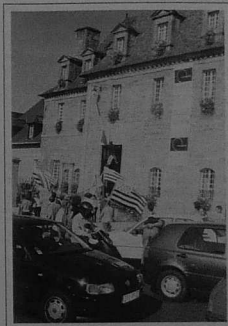


Photo L. Blanc

### Expulsion = torture et viol !

Mari Luz Bella Brings expulsée le 13 avril 1999 après 5 années d'emprisonnement.  
Juan Carlos Estevez Paz expulsé le 29 avril 1999 après 5 années d'emprisonnement.  
Pilar Mandragon Zabala expulsée en juin 1999.  
Garbine Gomez Gorroategi expulsée en juin 1999.

Depuis janvier 99, malgré la trêve d'ETA (sept. 98), les accords de Lizama Garazi et les pourparlers, la torture et le viol ordonnés par l'Etat espagnol continuent dans les casernes de la Guardia Civile.

La France, complice, leur «offre» les militaires arrivés en fin de peine, ceci en toute illégalité et au mépris de l'avis des tribunaux administratifs qui, en général, acceptent l'expulsion mais pas vers l'Espagne.

Iratxe Sorzabal, arrêtée en novembre 97, en compagnie de deux militants basques et de leurs hébergants (!) à Pluzunet, était condamnée en janvier 99 à 3 ans fermes et 1 avec sursis. Le procureur Stoller ayant fait appel à la condamnation, Iratxe sera relâchée le 7 septembre 99 à Paris. Nul doute qu'elle sera condamnée à la même peine et donc expulsable immédiatement (il n'y a pas de demande d'extradition de la part de l'Espagne), il est à craindre qu'elle subisse le même sort que tant d'autres avant elle. Etant une femme, elle risque malheureusement pire. Comme Dolores Chapartegui Nieves arrêtée le 10 mars 99, emmenée à Madrid dans une lourgonnette, elle fut transportée pieds et poings liés, un sac plastique sur la tête jusqu'à l'affectation et volée par les armes à feu de la Guardia Civil. Elle fut interrogée nue...

## Cintgabelle... Les flics français sur les dents Qui c'est ?... C'est le plombier

Saint-Brieuc, lundi 21 juin, 17h. Jérôme, militant d'Emgann Sant-Brieg, rentre chez lui après un week-end passé en France. Dans sa boîte aux lettres, il trouve un courrier du commissariat lui demandant de s'y rendre afin de régler un problème de voisinage ???...

Durant le week-end, une fuite d'eau s'est produite dans ses toilettes et a endommagé la réserve de la pharmacie du dessous. Les voisins ont appelé les pompiers et la police qui ont dû rentrer par une fenêtre pour stopper l'inondation...

Jérôme se rend donc au commissariat muni des attestations d'assurances de son appartement.

Dès son arrivée dans les locaux de la police française, il est immédiatement et sans explication mis en cellule... Deux heures plus tard se pointent quatre flics du SRPJ de Rennes qui entament aussitôt un interrogatoire : les pompiers et la police bretonne ont trouvé une cacagoule de type motard dans son appartement !!!

- Etes-vous membre de l'ARB ? Etiez-vous à Cintgabelle durant ce week-end ? On a trouvé des «Combat Breton» chez vous... Etes-vous membre d'Emgann ?...

Il est ensuite conduit sous bonne escorte (les quatre flics français ont la main sur leurs armes) vers son appartement où, après présentation d'un mandat de perquisition signé par le procureur de Saint-Brieuc, ils entament une fouille minutieuse de son logis.

Retour au commissariat et poursuite de l'interrogatoire : «Les posters basques chez toi, ça veut dire quoi ? Les Bretons hébergent des assassins de l'ETA... Moi, je leur mets le flingue dans la bouche quand je les arrête !!!». La cacagoule est mise en sac plastique pour analyse.

22h. Jérôme est relâché et court vers un bar breton de Saint-Brieuc qu'il tient depuis près d'un an.

Pensées du jour :

1. «S'il est vrai que l'on n'attrape pas des mouches avec du vinaigre, on sait aujourd'hui que le parfum de chiotte attire les flics français».
2. Règle à suivre par les Bretons à la veille des vacances estivales : «Lorsqu'en vacances tu pariras De couper le gaz et l'eau tu n'oublieras pas ! Sinon le SRPJ tu t'le collineras...»
3. «Quand le bâtiment va... tout va !»  
Célestin, Emgann Sant Brieg



Reun Diguisher (à gauche) lors de la manif du 14 août à Lorient (Photo L. Blonce)

## Lorient Plainte pour diffamation publique

Monsieur le procureur de la République,

je viens par la présente lettre porter à votre connaissance.

Le samedi 14 août 1999 j'ai participé à Lorient à une manifestation de rue à l'appel d'Emgann, mouvement de la gauche indépendantiste bretonne.

A l'issue de la manifestation, quatre personnes qui y avaient participé ont fait l'objet d'un bref contrôle d'identité, dans un véhicule de dotation de la police urbaine de Lorient.

Les faits se sont produits aux environs de 18h. J'étais présent sur les lieux du contrôle d'identité. Dès que celui-ci a été terminé, les quatre personnes dont l'identité venait d'être contrôlée m'ont affirmé que l'un des policiers en tenue a déclaré devant elles-mêmes et devant ses collègues en tenue : «Les gens d'Emgann on les connaît. Le gros barbu qui tenait la banderole montre sa quèquette aux petites filles à la sortie des écoles. On a même des photos».

Je suis effectivement barbu et de forte corpulence et j'ai tenu la banderole de fête tout au long de la manifestation qui venait de se dérouler.

Les quatre personnes qui m'ont rapporté les propos tenus sont prêtes à en témoigner.

Nous sommes ici en présence du délit de diffamation publique, prévu et réprimé par les articles 23, 29 et 32 de la loi du 29 juillet 1981.

C'est pourquoi, je dépose entre vos mains une plainte contre X pour diffamation publique. Je me tiens à votre entière disposition pour les suites que vous envisagerez de donner à ma plainte.

Croyez, Monsieur le procureur de la République, à une très haute considération et à mon profond respect.

Fait à Lanester, Mor-Bihan,  
le 23 août 1999

LE DIGUERHER René

## Manif de Lorient Emgann dénonce l'amalgame

Emgann dénonce vigoureusement l'amalgame «révisionniste» fait par le PSF du Morbihan, entre la manifestation du samedi 14 août, organisée par Emgann pour la défense de notre langue nationale, et l'action avec laquelle nous n'avons rien à voir, menée contre le stand de l'UDB.

Si nous nous en prenons régulièrement au PSF et à ses locaux, de manière particulièrement symbolique, c'est uniquement parce que ce parti au pouvoir depuis quasiment 15 ans, est responsable de l'état actuel de notre langue. De plus, nous dénonçons tout droit au PSF de se réclamer de gauche. Sa politique économique et sociale n'est que la version rose pâle de la droite classique. Le PSF est responsable de l'augmentation de la misère et de la précarité au profit d'une classe minoritaire de plus en plus riche et puissante.

Ainsi, seule la construction en Bretagne d'un mouvement autonome breton et réélectoral de gauche, permettra enfin au peuple breton le droit de décider de son avenir.

Le Bureau Emgann



### Manifestadeg Emgann en Oriant.

Brezhoneg,  
yezh vroadel !  
Bretoned, ur bobl !



Photos Louis Blonce

## Incendie du stand de l'UDB La position de Skoazell Vreizh

La Commission de Prise en Charge de Skoazell Vreizh (Secours Breton) (5 membres), qui décide des suites à donner aux demandes de prise en charge, faites par des militants politiques bretons inculpés dans «l'affaire de l'incendie du stand de l'UDB» au festival de Lorient, s'est prononcée à la majorité contre le soutien juridique de notre association.

Skoazell Vreizh ne peut arbitrer, par l'intermédiaire de sa défense, les querelles verbales, physiques ou autres, entre militants ou partis politiques bretons, notre convention à ce sujet est bien précise : Article 1 : «L'association Skoazell Vreizh est un comité de soutien aux familles des détenus et des personnes mises en examen pour des motifs politiques bretons, personnes impliquées dans des actes de résistance à la politique d'assimilation et d'intégration de l'Etat Français en Bretagne» (décision de l'A.G. du 11.11.97).

Per LCOUET président

## «Tag» à Fougères Christian Georgault au tribunal

Le 31.08.99, nous nous retrouvons une fois de plus devant la justice française. Ce jour-là, c'était le tour de Christian Georgault, militant d'Emgann et aussi secrétaire national du mouvement.

Il comparait pour le «tag» de deux panneaux de signalisation routière à Fougères (35), pour la petite histoire un de ces panneaux est en langue bretonne.

L'affaire a commencé par le témoignage d'une personne à la gendarmerie de Fougères. Cette personne décrivait deux individus en train de «peindre», l'un blond, trente-trente-cinq ans, l'autre blond également et relevant le numéro d'un véhicule appartenant effectivement à notre militant.

Lors de sa comparution devant le tribunal, notre militant niait les faits et s'interrogeait sur sa présence devant le tribunal alors qu'il n'y a jamais eu de confrontation avec le témoin, le président lui signifiait que s'il avait répondu pendant son audition au commissariat, Christian Georgault répondait qu'il n'avait pas pour habitude de reprendre aux forces de police occupant son pays.

Nous avons remarqué que le dossier entre temps avait changé d'auteur, Christian Georgault faisant remarquer au tribunal que la présence d'un commandant de police du SRPJ, plus intéressé par les dernières actions de résistance de l'ARB que par le «tag» de panneaux même en breton.

La procureur de la république française entamait son accusation de façon agressive en traitant les méthodes du mouvement breton de méthodes ringardes et que M. Georgault n'avait tout compte fait que subi une procédure ordinaire.

Pour la défense, Ronan Appéré, avocat de Skoazell Vreizh, faisait remarquer au procureur que son attitude arrogante et hautaine envers tout ce qui est breton, pourrait bien amener les tribunaux français à avoir à juger des faits plus graves. Le président le rappela à l'ordre, l'avocat lui rétorquait que la défense menait sa plaidoirie comme elle l'entendait.

Sur le fond, Ronan Appéré faisait remarquer que les «tags» reprochés à Christian Georgault avait été faits en rouge et fournissait des photos de ces mêmes panneaux en noir, s'alarmant que le rapport de genéralisme ne figure pas au dossier, que l'on dérange le procureur de la république à son domicile pour un «tag», que celui-ci prenne contact avec le commissariat de Fougères afin que celui-ci prenne contact avec le SRPJ de Rennes pour savoir si cette enquête ne risquait pas d'en entraver d'autres, aller savoir, lesquels, que l'on désigne son client comme un homme de trente ans et blond alors que celui-ci a quarante-cinq ans et est brun.

Il faut signaler aussi que personne ne s'est inquiété, ni les inspecteurs ni le parquet de l'identité du deuxième individu décrit par le témoin.

Ronan Appéré demanda la relaxe pour Christian Georgault.

Il faut de nouveau voir devant ces manœuvres étranges, la volonté de nuire au mouvement progressiste breton et à Emgann en particulier. Si l'état français et ses représentants zélés espèrent nous priver dans notre action pour l'indépendance de notre pays, ils se trompent lourdement. Cela nous rappelle aussi que la police politique de l'état français mène des enquêtes parallèles sur nos militants, espérons que le syndrome de la pallolette ne souffle pas trop fort un jour sur notre pays.

Jugement mis en délibéré au 11 octobre.

## Farines animales à risques

Tout va très bien, tout va très bien !

Tout a commencé à Plouisy près de Guingamp, lorsqu'un automobiliste de passage, pompier de surcroît, aperçut un certain rougissement sur le toit d'un entrepôt de l'ex-U.C.A. A l'intérieur, s'entassaient pas moins de 30 000 tonnes de farines animales. «Pas de quoi s'affoler», explique le préfet en évoquant un phénomène de combustion lente due à la forte chaleur de cette fin juillet.

Ces stocks de farines ont été constitués après l'interdiction de leur utilisation dans la fabrication d'aliments pour bétail. Plouisy accueille depuis 1996 la plus importante montagne de farine animale de l'Hexagone (30 000 tonnes dans le hangar où s'est produit l'incident et 14 000 dans l'autre). Ces farines sont issues de l'équarrissage inséparable de la découverte de la maladie E.S.B. dite de «la vache folle». Après stockage, les farines sont dirigées vers les fours des cimenteries par incinération.

Or, les capacités d'incinération de ces fours restent largement insuffisantes et les projets d'incinérateurs ne deviendront pas réalité avant l'an 2000. Dans l'attente, les stocks de farine augmentent dans les silos.

D'où l'inquiétude des riverains mécontents de paroles d'apaisement des autorités. Ainsi à Plouisy s'est constitué

un comité «Au pied du silo» qui a alerté les élus et la population en dénonçant le manque de transparence de la part de la préfecture. A St Brevc, on répond qu'il ne faut pas s'inquiéter des risques d'incendie, d'explosion ou de contamination. Toute présence des fameux prions étant écartée.

Après Plouisy en juillet, c'était au tour de Cléguer en août de s'inquiéter de la présence de stocks de farines animales (14 000 tonnes). D'autres sites de stockage existent en Bretagne : Fougeres, St Germain sur Ille, St Aignan de Grand Lieu, Lamballe et Caudan (18 000 tonnes).

Environ 100 000 tonnes de ces farines crouissent actuellement en Bretagne, en empestant l'atmosphère sans que l'on sache vraiment s'il y a danger pour la santé humaine. Les «autorités» dépassées par le phénomène font le gros dos et se taisent. Il est urgent d'attendre.



La montagne de farines animales à Plouisy (photo O.F.)

### LU DANS OUEST-FRANCE

## Les OGM, une chance pour l'Ouest !

C'est sous ce titre volontairement provocateur que Jean-Claude Pierre, co-fondateur d'«Eaux et Rivières de Bretagne», livre une réflexion sur les O.G.M., parue dans le quotidien O.F. En voici un court extrait.

La Région peut se saisir de cette opportunité pour poser un acte politique fort visant à faire de la Bretagne «une terre sans OGM». C'est une chance à saisir pour bien se repositionner mais il importe que la Région se prononce clairement. Un marché considérable est en jeu - une étude le démontrera sans ambiguïté - et, de surcroît, en se positionnant de la sorte, la Bretagne afficherait tout à la fois, son identité et sa volonté de se doter d'une image d'antenne-marque en tous points positive. Sans doute aurait-elle un effet d'entraînement sur le Grand-Ouest. Car, bien entendu, elle ne peut s'agir d'un simple effet d'annonce : une telle démarche ne l'exonérera pas des obligations auxquelles elle doit maintenant faire face pour reconquérir durablement la qualité de ses ressources en eau. Tout se tient !

Si nos élus, par trop fatalistes, considèrent qu'un tel débat n'est pas de la compétence de la Région mais de celle de l'Etat, de l'Union européenne ou... pourquoi pas de l'OMC... qu'ils nous le disent clairement. Nous saurons alors en peu mieux qui, des politiques ou des multinationales gouvernement (réellement la cité. Et il ne nous restera plus qu'à nous organiser en conséquence afin de mettre en œuvre un «référendum d'initiative populaire» qui, ce sera une première, révélerait sans ambiguïté les véritables attentes des agriculteurs, des consommateurs et, ce sera généralement, celles de l'ensemble des citoyens.

## Avant d'entrer chez MacDo !

- L'invasion de la planète par une bouffe homogène et sous-culturelle.
- Une promotion de valeurs nutritives mensongère et dangereuse pour la santé de tous et aussi la vôtre.
- Une exploitation préméditée des enfants, en particulier par la publicité.
- Une exploitation systématique des employés (et tout particulièrement des femmes) par des conditions de travail déplorables et une hostilité ouverte face aux syndicats.
- Une exploitation du tiers-monde car le grain du pauvre sert à nourrir le bétail du riche.
- Une exploitation cynique de l'environnement par les montagnes de déchets produits pour un temps de consommation très bref, déchets qui d'abord traînent dans nos rues et ensuite finissent soit en décharges, soit en incinérateurs (les plastiques libèrent des dioxines).

Après le procès le plus long de l'histoire de la justice britannique, le verdict est enfin tombé. Dave Morris et Helen Steel, militants de Greenpeace ont été condamnés à 300 000 £ d'amendes pour avoir diffamé Mac Donald's dans un tract désormais célèbre : «Qu'est-ce qui ne va pas chez Mac Donald's ?»

Mais cette condamnation ne porte que sur deux points du tract : les juges ont estimé que ses auteurs n'ont pas réussi à prouver qu'il y avait un lien entre la consommation de viande et la destruction des forêts tropicales ; le deuxième point porte sur la dénomination de Mac Donald's qui se vend d'ailleurs le papier recyclé car si l'utilisation est fautive, elle existe toutefois. Par contre, les juges n'ont pas suivi Mac Donald's sur le reste et ont donc officialisé les autres points du tract :

- Oui, Mac Donald's par ses élevages d'animaux est bien à l'origine de traitements cruels envers les animaux.
- Oui, les publicités sur les valeurs nutritives des productions de la firme sont mensongères.
- Oui, l'exploitation des enfants à travers la publicité est une démarche volontaire de la firme.
- Oui, les travailleurs de l'entreprise sont largement exploités et soumis à des conditions de travail déplorables.
- Oui, la consommation de produits Mac Donald's peut provoquer des empoisonnements.

Enfin, le tribunal n'a pas jugé bon d'interdire la diffusion du tract à l'origine du procès et quelques jours plus tard, le 21 juin, celui-ci a été distribué massivement devant 500 établissements de la chaîne pour fêter le «jour de la victoire».

Les auteurs du tract ont annoncé qu'ils ne paieront pas les dommages et intérêts sans un nouveau procès et Mac Donald's a annoncé qu'il ne ferait pas de nouveau procès pour essayer de récupérer cet argent.

Helen et Dave ont également essayé de faire un contre-procès en portant plainte pour diffamation contre les nombreuses affirmations de Mac Donald's clamant dans le monde entier que le tract était un tissu de mensonges. Mais le tribunal a estimé que ces affirmations faisaient partie de la défense de la firme et que l'on ne pouvait pas entamer un nouveau procès.

Une version légèrement corrigée du tract est maintenant disponible et l'action anti Mac Do se poursuit avec une nouvelle semaine d'action prévue du 11 au 16 octobre, avec une journée mondiale anti Mac Do le 16 octobre.

Collectif anti-Mac Do

## Abattoirs Doux Menaces sur l'emploi

La direction du groupe Doux vient de faire connaître son plan de restructuration au comité central d'entreprise de Doux-Gallino. Après l'annonce de la fermeture de l'abattoir de poulets frais à Châteaulin, effective en janvier prochain, c'est l'abattoir de Carhaix qui se trouve menacé de fermeture. Motifs invoqués : mises aux normes environnementales trop coûteuses, éloignement des points de vente. Quant au secteur congelé (220 personnes à l'usine de Briec), il connaîtrait une surcapacité de production. À Vannes (198 salariés), c'est l'atelier de découpe qui serait définitivement fermé. 371 personnes seraient concernées en tout par ces suppressions de postes.

Les syndicats s'approprient à riposter face à cette politique de rentabilité maximum sur le dos des travailleurs. Doux préfère investir au Brésil ou ailleurs où la main-d'œuvre est bon marché. Seul le profit compte.

## Bigard Kemperle Soutien à Alain Lamouroux

Emgann s'éleva contre la menace de licenciement à l'encontre d'un délégué de la CGT, Alain Lamouroux. Ainsi sous le prétexte de règles de stationnement en vigueur dans l'entreprise, d'attitude menaçante envers un cadre dirigeant lors d'une réunion de délégués du personnel, la direction Bigard de Quimper envisage le licenciement de ce travailleur.

Emgann soutient la lutte de ce militant, ainsi que celle de l'ensemble des travailleurs dans cette entreprise.

Une fois de plus, Bigard et son petit comité des relations dites humaines, montrent leur vrai visage.

N'est-ce pas la note à payer, donc conflits de 1995 et 1996, que Bigard n'a pas digéré ?!

Aujourd'hui, chez Bigard ou ailleurs, le patronat français et breton a les mains libres grâce aux interventions de l'état jacobin pluriel.

A Marseille, le gouvernement a donné le feu vert pour briser un mouvement de grève par l'intermédiaire de l'armée française. M. Hervé Gabaud, directeur des dites relations humaines, si le règlement est un de vos soucis, faites en sorte que le soir quand les femmes rentrent dans leurs foyers, elles aient le sourire à la place des larmes.

Que vous ne soyez pas le complice de petits cheffailions aux mœurs spéciales.

La riposte de chacun d'entre nous doit être à la mesure de cette grave atteinte à nos libertés.

Tous ensemble, luttons pour le respect de chacun d'entre nous, tant dans les entreprises que dans la vie publique.

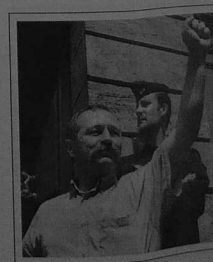
Pour une Bretagne indépendante et libre solidaire des travailleurs en lutte

Emgann  
Bureau national des affaires sociales  
LE DIGUERHER

## Aides de Bruxelles La Bretagne touchera moins

Les Fonds Structurels Européens destinés à corriger les inégalités de développement économique au sein de l'Europe, vont connaître une baisse de 25% au cours des six ans à venir en ce qui concerne les «régions françaises». Or, c'est Paris qui décide de la répartition au sein de l'Hexagone à la différence des autres états européens où les aides européennes sont directement versées aux régions concernées.

Si l'on en croit certains responsables de la D.A.T.A.R. c'est l'Ouest de l'Hexagone et en particulier la Bretagne qui devrait pâtir le plus de la diminution de la manne européenne (jusqu'à 50%). Raison invoquée : le constat d'une plus forte dynamique économique en Bretagne qu'ailleurs ! Les chômeurs et les travailleurs contraints à l'exode doivent apprécier.



José Bové, leader de la Confédération Paysanne, porte-parole d'une nouvelle résistance

## Réaction d'Emgann Karaez

Le comité Emgann de Carhaix constate une fois de plus que la politique d'aménagement du territoire, orchestrée par l'Etat, se traduit dans le Pôher par des fermetures d'usines aux conséquences dramatiques pour le Centre-Bretagne.

Après la fermeture de Bobson, l'affaire de l'hôpital de Plougarnvel, c'est au tour de la société Doux, «premier groupe européen» en l'espace de discaïl, d'envisager de fermer son usine carhaixoise. C'est un comble dans le Pôher alors que l'élevage hors-sol est très important ici.

Il est urgent que l'assemblée bretonne ée dispose de suffisamment de pouvoir pour réussir enfin à imposer une véritable politique d'aménagement du territoire breton, afin de mettre un frein à ce libéralisme économique sauvage où les femmes et les hommes qui travaillent à la production ne comptent guère, et dont le PS au pouvoir semble s'accommoder. Emgann invite ses militants et sympathisants à témoigner leur solidarité envers les employés de l'usine Doux de Carhaix dans les difficiles épreuves qu'ils peuvent être amenés à connaître.

Pour Emgann, CG

## Les Menhirs Libres lancent un appel à la résistance

A tous ses adhérents et sympathisants dont c'est la tâche d'informer le monde sur l'absurdité qui se prépare à Carnac.

A tous les propriétaires riverains menacés d'expropriation qui ne doivent pas se laisser intimider par des technocrates glorieux.

A tous les riverains de monuments mégalithiques qui seront tôt ou tard chassés eux aussi, par les nouveaux caprices d'un lointain Ministère.

A tous les commerçants du bourg de Carnac dont la mort est programmée par une concurrence déloyale.

A tous les Carnacois soucieux de ne pas voir leur commune transformée en simple tiroir-caisse avec l'aval de l'équipe municipale en place.

A tous les Bretons dont on s'approprie un peu plus chaque jour l'espace et le patrimoine.

A tous les Français soucieux du bon accueil réservé aux visiteurs étrangers sur l'ensemble de leur territoire.

A toutes les personnes en contact avec le public qui doivent défendre cette vérité : la crème «présence humaine» destruction et dont plus personne n'est que.

A tous les élus que l'on entend si peu et dont c'est le devoir de défendre les intérêts de la population et non pas les intérêts de quelques privilégiés d'un ministère trop gourmand.

A tous les Européens que l'on trompe en donnant une image très réduite de la diversité des vestiges mégalithiques dans la région.

A tous les poètes et tous les artistes dont c'est le devoir de défendre la beauté sauvage de ce lieu exceptionnel.

A tous les enfants qui risquent de ne jamais connaître la mystère d'une promenade au clair de lune parmi ces géants de pierre.

A tous ceux qui n'ont rien mais que l'on veut encore priver du droit de se déplacer librement.

Menhirs Libres. La Petite Mélière. 56340 Carnac. Tél. 02.97.52.17.31. Fax 02.97.52.71.87.

Emgann/Combat breton n° 166 7

## «L'ARB n'a pas vocation à se limiter à des actions symboliques»

L'ARB, l'armée révolutionnaire bretonne, vient de donner une interview à un quotidien indépendantiste basque de gauche, «Gara». Dans cet entretien, l'ARB revendique différentes actions en Bretagne et en France. L'ARB affirme également qu'elle n'a pas vocation à se limiter uniquement à des actions symboliques.

Ces derniers mois différents attentats ont eu lieu tant en Bretagne que sur le sol français. Certains ont été attribués à l'ARB, certains revendiqués, d'autres pas. Quelle est exactement la responsabilité de l'ARB dans ces actions ?

L'ARB revendique la paternité des attentats ou tentatives d'attentats de Litré, Belfort, Malignon, Caliac, Gouarec, Mayenne, Saint-Gouesnou, Morlaix, Paimpol, Guichen, La Gacilly, l'incendie du belvédère de Carnac et l'attentat de Cintegebelle pour la période qui va du 3.10.98 au 18.06.99.

Nous profitons de l'occasion pour annoncer aux journalistes que l'ARB met actuellement au point une nouvelle méthode de revendication qui permettra d'identifier officiellement nos actions sans risque de manipulation. L'ancienne méthode était dépassée et comportait des risques. Par exemple, nous savons que lors de l'attentat de Belfort, un journaliste qui avait reçu la revendication l'a remise à la police avant même de la montrer à sa hiérarchie et de la faire connaître au public ! Bonjour la déontologie !

Les attentats de Belfort et de Cintegebelle ont une grande résonance et s'attaquent à des membres du gouvernement. C'est une nouvelle stratégie ?

Les gouvernements qui se succèdent en France portent l'entière responsabilité de la situation qui est faite à notre peuple. Ainsi,

ses membres doivent savoir que, par leur fonction, nous les considérons comme les complices actifs de l'oppression politique et culturelle que subit aujourd'hui la Bretagne.

Il n'y a pas en France un Etat abstrait, derrière lequel on peut se retrancher, qui nie l'existence de notre peuple et de sa langue. Il y a en France une classe politique jacobine, à droite comme à gauche, qui porte toute la responsabilité de la situation actuelle et qui défend ses thèses avec arrogance. Cette classe politique jacobine doit savoir qu'elle rencontrera sur son chemin des commandos de l'ARB aussi déterminés qu'elle est méprisante à l'égard des légitimes revendications bretonnes.

Cette déclaration veut-elle dire que l'ARB pourrait ne plus se limiter comme par le passé aux actions symboliques qui ont fait jusqu'à ce jour son originalité ?

L'ARB n'a pas vocation à se limiter à des actions symboliques. Elle ne l'a jamais dit. C'est le contexte politique qui a fait que l'histoire de l'ARB, et avant celle du FLB, sont ainsi. Aujourd'hui, se développe en France, notamment dans les classes politiques dirigeantes, une attitude ultra-jacobine qui porte en elle une bonne dose de fascisme. Ce sont des femmes et des hommes qui défendent une société où chacun devra parler la même langue, avoir la même culture - et pourquoi pas les mêmes idées ? - de Brest à Bastia, de Strasbourg à Saint-Jean-de-Luz. Ils nient totalement la demande sociale existante, la liberté de l'individu. Les intégristes jacobins français mènent actuellement une campagne méprisante à l'encontre des légitimes revendications du peuple breton et des autres peuples de l'Hexagone. Il faut qu'ils sachent qu'ils ne peuvent défendre impunément une politique qui tend à la disparition de la langue bretonne, pierre angulaire de notre culture et de notre identité. Il faut qu'ils sachent qu'on ne peut

rien impunément l'existence du peuple breton. Les tenants de cette politique doivent savoir qu'ils s'exposent aux attaques de l'ARB qui ne fera que répondre à leurs provocations et à leurs agressions contre la Bretagne.

La virulence de leurs propos et de leurs actions contre notre peuple font qu'ils portent l'entière responsabilité de la nature et du degré des opérations futures aussi bien en Bretagne que sur le territoire français.

L'objectif de l'ARB n'est pas uniquement de combattre le jacobinisme français ?

L'ARB se bat pour créer en Bretagne les conditions démocratiques afin d'accéder à l'indépendance et au socialisme. Un socialisme qu'il appartiendra au peuple breton de définir librement. Pour ce qui concerne la revendication d'indépendance, c'est une revendication illégitime en France, comme d'ailleurs peut l'être la langue bretonne au regard de la Constitution française, cette véritable machine de guerre. C'est la Constitution française qui rélève l'existence du peuple breton et de la langue bretonne et met hors la loi ceux qui se disent Bretons ou cherchent à défendre notre langue nationale. C'est pourquoi les jacobins se réfèrent constamment à la Constitution et la défendent.

La France n'est pas une dictature, mais la démocratie n'existe pas totalement en Bretagne. Elle existera pleinement lorsque la Constitution française reconnaitra l'existence du peuple breton, l'intégrité de notre territoire, la langue bretonne et les droits correspondants. Alors les conditions pour un réel débat démocratique seront réunies, nous y défendrons alors l'idée d'une indépendance de la Bretagne dans une Europe des peuples. Pour obtenir ces conditions, la lutte armée nous paraît l'unique moyen efficace, capable de faire plier Paris.

Dans plusieurs endroits d'Europe des organisations similaires à la vôtre parlent aujourd'hui d'abandonner la lutte armée. Ce n'est pas anachronique de préconiser la lutte armée en Bretagne ?

Le silence des armes en Irlande comme au Pays Basque ce n'est pas la paix définitive et encore moins le désarmement. L'espoir de paix existe, tant en Irlande qu'au Pays Basque, nous espérons sincèrement qu'il ne sera pas déçu.

Paris ne cède que face à la force et à la pression. La Corse a obtenu un «mimo» statut particulier après bien des démonstrations de force. La Nouvelle Calédonie a beaucoup souffert avant d'obtenir son statut. Plus en

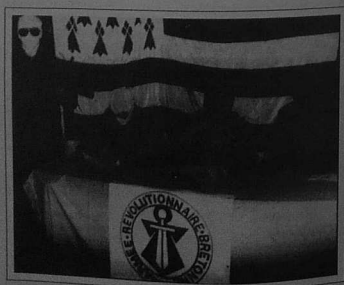


Photo publiée sur la couverture de Breizh Info

## La violence de Bretagne Contribution au débat

par Edouard Morvan

Breizh-Info (n° 138 - du 16 juillet 99) consacre deux pages à la réflexion de Fanch Kerrain sur le sujet. Pour avoir coté de nombreuses personnes en grande difficulté, en particulier des agricultrices et agriculteurs du Morbihan, je me permets d'y ajouter quelques éléments supplémentaires. Ceux qui n'ont jamais été agressés dans leur être ne peuvent comprendre. Les gens jugent et tendent aussi à utiliser le langage des notables et celui de nos gouvernants : ils condamnent mais cela ne change rien à l'histoire de l'humanité.

### En danger de silence

Les associations de défense des agriculteurs en difficulté ont pourtant leurs projets.

Concernant la MSA : la cotisation minimum. Les ministres successifs de l'Agriculture en sont informés depuis des années, ils n'en tiennent aucun compte d'où ces dépressions et suicides qui sont l'aboutissement d'une révolte qui n'a pu s'exprimer. Ces femmes et ces hommes n'ont pas trouvé, au bon moment, l'interlocuteur désiré.

Il est possible d'en dire autant du système bancaire, du Crédit Agricole en particulier, qui a utilisé pendant de longues années la technique du prêt de consolidation (ou celle du bondeau Daily) qui aboutit, rapidement - au doublement de la dette effective et à la disparition de l'entreprise par la voie de la liquidation judiciaire.

Isolés, interdits de parole, reniés par le milieu, ces familles sont en danger de silence, à leur ardeur de désirer poser des actes et de rechercher la manière première pour plastiquer les bâtiments symboles de leur oppression.

Entre la crainte de la répression et le désir de passer à l'acte clandestin, ils prennent le risque, et c'est presque toujours celui de leur autodestruction, s'ils se ratent. Ils doivent ensuite subir à vie les séquences de leur accident.

### Plutôt la désobéissance civile

L'ARB affiche maintenant ses objectifs et sa détermination pour les mois à venir.

Pendant que les armes se taisent au Pays Basque et en Irlande, et que les indépendantistes corse se signent des protocoles de Paix entre leurs composantes.

Mais, c'est le propre de la jeunesse de ce mouvement ! Hélas, si les se font prendre, il n'y aura pas comme à Bilbao cette année, 60 à 80 000 personnes dans la rue pour les soutenir et demander leur libération.

Toute la différence est là. La Bretagne crève de la pollution de ses eaux et de l'embêtement des terres agricoles par les produits phytosanitaires, de nouvelles porcheres... chez ceux-là mêmes qui en sont les plus nantis.

Mais que font les préfets ? Ils signent ces autorisations de construire, au mépris de nos élus et de la majorité des citoyens des communes concernées.

Nous devons démissionner, en nombre, de nos conseils. Or, pour l'heure nous ne travaillons pas. Un jour cela se produira, et aura plus de force et de poids auprès de la population que toutes les autres formes de combat.

### Rassembler les forces convergentes

La Bretagne «grouille» de petits partis et mouvements culturels de droite et de gauche, qui contrairement se divisent entre eux. Combattre entre nous est inutile, se diviser entre eux. Combattre l'entre nous est inutile, qu'en/autres. L'échéance électorale est au bout du chemin ? L'intolérance l'emporte sur toute autre forme de considération.

Les non-violents et les violents ne peuvent s'arranger !

Je reviens du Pays Basque Sud où j'ai rencontré chez nombre de militants de EH (1) et du PNV (2) une immense volonté de dialogue et de concertation pour faire aboutir les accords de Lizarr-Sarazi.

- et pour définir les modalités de la Paix dans l'indépendance ; - ni espagnols, ni français, nous sommes basques et nous entendons le demeurer.

### Is font école chez nous

En Bretagne, nous employons aussi nos mots :

- certains aspirent à la souveraineté ; - d'autres à l'autonomie par la voie d'un statut ; - d'autres encore désirent l'indépendance, à la manière des basques d'EH, et pourtant ils ne se font pas torturer !

- enfin, les culturels aspirent surtout au développement de la connaissance de notre langue. Seul ce rassemblement, appelé des vœux de nombreux personnes de gauche, comme des autres camps idéologiques, peut canaliser nos révoltes et notre désir profond de voir - comme l'écrit Fanch Kerrain - le peuple breton s'éveiller du lourd sommeil dans lequel il hiberna depuis des siècles.

Verra-t-il le jour, enfin ? C'est jusqu'à ce jour notre forme larvée du désespoir.

(1) EH : Euzko Herriko (Nous, les citoyens basques)  
(2) PNV : Partí Nacional Basque.



Photo L. Blance

# Histoire de l'oignon en Bretagne

par **Hervé PERSON**

Récemment la demande des producteurs léonards d'obtenir une A.O.C. (Appellation d'Origine Contrôlée) pour l'oignon rose de Roscoff a remis en avant cette production assez méconnue. L'obtention de ce signe de qualité permettrait d'enrayer le déclin que connaît cette culture et de la relancer... Entre 1991 et 1996, le tonnage (toutes variétés confondues) est passé de 9 900 à 4 700 pour la Bretagne administrative. En tablant sur un rendement moyen de 35 tonnes à l'hectare, cela nous donne une superficie de 135 hectares. Or, avant la première guerre mondiale, on recensait 541 hectares consacrés à cette illiacée rien que dans le Léon ! Avant de connaître cette chute remarquable et remarquable, cette plante a connu une histoire assez mouvementée. Parmi les facteurs qui ont exercé une influence sur son destin, on peut les classer en deux catégories : les facteurs techniques et les facteurs sociaux.

## I. LES FACTEURS TECHNIQUES

L'oignon est une des rares plantes s'accommodant des sols salés. Aussi, en Bretagne, on retrouve cette culture dans les zones de marais salants ou proches de la mer : Pays de Guérande, baie de Saint-Brieuc et région de Plouharnel. Si on excepte le Léon, toutes ces régions ont connu une activité salicole au moins jusqu'au XIX<sup>ème</sup> siècle. Si nous avons relevé une activité salicole dans le pays de Saint-Malo, nous n'avons pas encore trouvé trace de cette illiacée en cette contrée. Voilà le premier facteur explicatif de sa présence.

## La politique des transports

Le second facteur ayant pesé lourdement sur les aïeules de cette culture, ce sont les moyens de communication. Les zones légumières ne sont pas statiques ; elles évoluent au cours de l'histoire et notamment sous l'influence des moyens de communication. A partir de 1853, avec la création de la voie ferrée Paris-Brest, on assiste à une extension de ces zones plus légumières. Cette ligne jouera un grand rôle dans le devenir de ces zones ; elle les mettra en concurrence au plus grand profit de l'agglomération parisienne. Ainsi durant la période 1896-1899, marquée par des hivers doux, on assiste à un effondrement des cours. Les maraichers de Saint-Malo et d'Angers (France) bénéficièrent d'un tarif moins élevé et produisirent aussitôt que les léonards. Résultat, certaines exploitations abandonnèrent cette culture. Cela se vérifia surtout pour les exploitations mixtes produisant des céréales et des légumes qui se tournèrent vers des assollements plus extensifs ; la zone légumière rétrécit et avec elle la production d'oignons. Par contre, jouera un rôle positif la mise en service de la ligne Saint-Pol-Lesneven en 1899. Le 30 juin 1899, le maire de Roscoff expose à son conseil municipal que le sta-



portés par la pomme de terre et la carotte, soit 0,90 par 1 000 kilos au lieu de 0,90 par sac de 50 kilos, ce qui fait une taxe de 18 francs par 1 000 kilogrammes. La différence est énorme. L'enjeu est important.

Malgré ces contraintes (tarifaires ou autres) pesant sur la circulation de cette denrée, c'est durant la période s'écoulant du début du XX<sup>ème</sup> siècle jusqu'à la seconde guerre mondiale que la production se développe le plus, surtout pendant l'entre-deux-guerres. En 1929, le Finistère produisit à lui seul 19 000 tonnes d'oignons, et 3 300 tonnes d'échalotes sur 900 hectares (Source enquête de 1929). De juillet à décembre 1935, à Roscoff, 54 navires ont chargé 3 779 tonnes d'oignons d'une valeur de 975 000 francs. 410 personnes réparties en 140 groupements se sont embarquées pour en assurer la vente en Grande-Bretagne. La campagne 1928-1929 culmine avec plus de 9 000 tonnes exportées. Comme on le voit, cette culture maraichère donne naissance à une nouvelle profession : les johnnies, activité sociale.

## II. LES CAUSES SOCIALES

Nous avons dit plus haut que cette production était inséparable de l'activité salicole. Au XIX<sup>ème</sup> siècle, le Morbihan était un des premiers départements de la côte atlantique pour cette production. L'Etat français mit tous les moyens en sa possession pour ruiner cette activité en Bretagne : politique fiscale (avec une assiette favorable aux sels de l'Est et à ceux du Midi), politique des transports et politique sanitaire en interdisant sur la côte nord de la Bretagne l'emploi de chaudières en cuivre ou en plomb pour la fabrication de sel marin etc. Mais les propriétaires fonciers bretons ont aussi une écartante responsabilité.

La question agraire, la question sociale par excellence au XIX<sup>ème</sup> siècle en Bretagne était dominée par le morcellement des terres, source des coûts de production plus élevés. De plus, la ruine des industries rurales, entraîne un reflux de cette population vers l'agriculture. Nous ne parlons pas non plus l'augmentation démographique. Tous ces facteurs sont favorables à une augmentation notable des fermages. On assiste à une paupérisation des populations rurales. C'est le règne de la rente foncière.

Malgré la ruine de l'activité salicole, les propriétaires des marais salants refusèrent d'abaisser les loyers. Il en résultait

une exploitation accrue des paludiers. Ces derniers, au lieu de s'adonner à la récolte du sel consacraient une plus grande partie de leur temps à la culture de l'oignon sur les fossés de ces marais (Source A.D. Vannes S.56). On assiste donc à une inversion des objectifs : les marais salants sont loués dans le but principal de produire des oignons et accessoirement du sel. Encore heureux lorsqu'ils trouvent preneur ! « Dans le Morbihan, l'oillet qui en 1845 valait 300 francs valait 40 francs en 1860 et trouverait difficilement preneur à 5 francs en 1868 » (Source A.D. Nantes 5 / BA 4/1). Lorsque les marais ne tombent pas de paludiers, alors ils tombent à l'abandon et quelques années après surviennent des épidémies.

Néanmoins, ces marais trouvèrent preneurs parce qu'aux métiers de sauniers et de paludiers était attachée l'institution de la troque. La troque était une franchise accordée par les autorités publiques aux sauniers et aux paludiers de la côte sud ; c'était une institution bretonne. Les troqueurs échangeaient une certaine quantité de sel ou d'oignons contre une certaine quantité de céréales ou d'autres produits nécessaires aux

paludiers. Par suite de l'exploitation des propriétaires, la troque qui était à l'origine un accessoire du revenu du paludier Comme elle était une partie de celui-ci par l'Etat, sous l'action des propriétaires, elle se transforma en un salaire des paludiers payé par l'Etat à la place des propriétaires ! C'est ce que dit le ministère des finances : « En outre, l'abandon du droit de consommation au profit des sauniers et des paludiers qui se résoud, en une véritable prime accordée à certains propriétaires de marais salants dont les ouvriers sont en partie salariés par l'Etat, ne saurait être justifiée quant à la légalité. Mais la suppression brusquée de ce secours donné dans des vues politiques pourrait peut-être compromettre la tranquillité de ces contrées » (Source A.D. Vannes P04).

L'instabilité du revenu entraîne l'instabilité du métier (la flexibilité n'en dit rien aussi). Les gens préférant se faire troqueurs. Dans le Léon, où n'existe pas de marais salants, la pression foncière ruine les fermiers ; ceux-ci tombent dans le salariat agricole et se transforment en johnnies.

Années	Nbre de johnnies	Tonnage écoulé en GB
1850	20	10
1908	1 300	7 906
1929	1 200 à 1 400	9 000
1932	600 à 700	3 245
1969	250 à 300	2 700
1992	environ 20	216

## Que retenir de cette étude ?

D'appendice, d'accessoire de la production salicole, la production d'oignons est devenue l'élément constitutif déterminant du revenu des paludiers et de certains ouvriers agricoles de la côte léonarde. Petit à petit, ces hommes changent de profession sous la contrainte de relations sociales excécrables. Cette politique est menée de concert par les propriétaires bretons et l'Etat français. Toutes les productions agricoles se tiennent par une longue chaîne. Elles changent sous l'influence des conditions techniques et des conditions sociales.

Hervé PERSON,  
salarié agricole

## Sevenadur Breizh ha diorroadur ekonomikel gant Ti ar Vro, Kemper

### Un diskouezadeg dirvezhek nevez flamm

N'eo ket trawalc'h d'ur vro kaout danvezioù krai evit bezañ pinvidik. Nerzh an armerzh a zo muioc'h-mui diouzh ar spredoù lamm a zo war an dachenn, diouzh ar c'hrouñ hag an jini a liamm anezidi ur vro kenetrezo. E Breizh ez eus ur seurt kempouez sokial er c'hevher-se, en ur vro ma c'hell ar Vretoned a orin pe an dud nevez erruet hevelebin ouzh ar c'hrouñ sevenadurel, ouzh perzhed ar vuhez, ouzh an istor hag ar glad. Evit mont a-benn da vadelekedur an eskemmoù ha da unvanadur ar produñoù eun ez eus diorroet ul luskad nevez a ro pouez da berzhed ar produñoù liammet ouzh ur c'hornad-bro dibar. Hiziv an deiz eo ar skuedenn zo stag ouzh ar produ a vo gwerzhet da gentañ-penn. Dre un identelezh dibar e c'heller tizhout an hollved, Embann e vreizhadelezh a zo an doare gwellañ da vezañ degemeret mat a-dreuz ar Bed a-bezh, hervez ar pennoù embregerezh. Gwechall ne oa ket memes mod. Dre-benn pinvidigezh he sevenadur, dreist-holl, e vez priziet skuedenn Breizh bremañ.

Ar «pevare gennad» a vez graet eus gant ar sevenadur gant an armerzhourien rak gant ar gennad-se eo e vo ar c'hresk dibar en XXIV<sup>vet</sup> kanved hervez, e-keñver implijoù da skouer Evit prientiñ an dazont hag an tu-hont d'ar c'hiz e post an embregerezhioù arc'hant e diazezoù ar sevenadur, ar brezhoneg hag ar pezh a zo diwanet diwar ar yezh : ar sonerezh, an dans, al lizhiri, an arzoù-kaer...

Gant (2x6) panell leun a skuedennoù, leun a skouerennoù resis hag a-vremañ, komz a ra an diskouezadeg «Sevenadur Breizh ha diorroadur ekonomikel» eus al liammoù krebñ a zo etre bezh sevenadur Breizh hag an nerzh ekonomikel a ya da heul. Troet eo an holl banelioù a vez brezhoneg, Zoken evit ar re n'int ket brezhonegerien, kas a reont klepier ouzpenñ ha dedennus a-drugarez da skuedennoù disheñvel.

Ti ar Vro - Kemper  
Une exposition bilingue  
inédite  
Culture bretonne et  
développement économique

Exposition réalisée par Ti ar Vro Kemper en juillet 1999 pour le «Village des entreprises» du Festival de Concoillie. 6 panneaux couleurs 80x117 cm en français, 6 en breton de même format.

Renseignements pour sa location au 02.98.90.70.43. • Ti ar Vro - Kemper • wana-doo.fr • www.kerys.com/tiavro

## Menez Meur

### Déclaration des trois Gorsedd

La Gorsedd du Pays de Galles (Gorsedd Beirdd Ynys Prydain), la Gorsedd de Cornouailles (Gorseth Byrth Kermow) et la Gorsedd de Bretagne (Gorseth Breizh) ont pour but premier est la défense et la promotion des langues galloise, cornique et bretonne.

Réunies le 17 juillet 1999 à Menez Meur en Haute-Garonne à l'occasion du centenaire de la Gorsedd de Bretagne, ces sociétés renouvellent leur soutien aux langues celtiques autochtones et protestent énergiquement contre la discrimination et le caractère raciste de l'article 2 de la Constitution de la République Française, contre l'attitude du Conseil Constitutionnel et du Président Jacques Chirac.

Nous exigeons l'abolition de l'article 2. Autant la communauté européenne permet la libre circulation des biens et des hommes dans l'espace européen, autant nous exigeons la même liberté pour les langues vernaculaires.

\* « Le français est la langue de la république » (Art 19)



Gwenn klan ar Skourerz, grand deinde de Bretagne entouré de ses pairs gallois et corniques à Menez Meur



## La rentrée du gouren

femmes, elles, en trouvant qu'il suffit de détourner certains objets de leur usage habituel et quotidien pour transformer l'affrontement avec les policiers. Pour prendre un seul exemple, la scène où la mère d'un gréviste arrêté par la police fait reculer les inspecteurs de police à coups de balai introduit un élément de bouffonnerie dans une scène de nature tragique : «An Aotrou Le Querrec, skoel-trumm, a gile, hag a glasko lennan hec'h arm digant ar gozh-hiaoz kounnaret» (M. Le Querrec, frappé par surprise, reculait et essayait d'arracher son arme à la vieille enragée), p. 256. D'objet désireux car quotidien, domestique et de surcroît féminin, le balai, par détournement de son usage, devient une arme redoutable pour sa bouffonnerie même. Comment ne pas penser au chapitre du *Gargantua* de Rabelais dans lequel les moines, étes désarmés s'il en est, exterminent leurs ennemis à l'aide d'un objet cette fois-ci dévolu aux petits enfants : «A beaulz govez, qui sont petit demy costubaux dont les petit enfans de notre pays cernent les noz» (*Gargantua*, chapitre XXVII). Seuls les coups de feu tirés par un détachement de police dispersent les combattants effrénés, interrompant la râlée à coup d'ontes qu'elles étaient en train d'administrer à trois inspecteurs de police égarés dans les lignes ennemies. Il y a un grand nombre d'exemples dans le roman de ce décalage entre une scène tragique et la façon burlesque dont elle est traitée.

On peut reprocher au roman de Youenn Drezen une certaine incohérence dans la juxtaposition de deux thèmes différents (la statue et la grève) qu'il a eu du mal à relier. On peut lui reprocher aussi un manque d'unité dans le ton : il va jusqu'à terminer de façon burlesque la scène au départ très majestueuse de l'enterrement de la victime des policiers. On arrive là à un extrême, à une sorte d'exercice de style qui consisterait à terminer une scène par sa propre parodie.

«Faire voir» ? Youenn Drezen le fait certes, mais en mélangeant les genres et les styles, en passant du dramatique au burlesque, d'un dialogue sur la politique ou la religion à une de ces descriptions de la nature qui truffent le roman et le font basculer dans la poésie. L'hymne à la mer dans lequel l'artiste mourant entrevoit la victoire finale des flots, est un tableau à la fois poétique et philosophique qui pourrait être retiré du roman, comme bien d'autres passages, sans que cela nuise à la trame du récit, au contraire.

Les luttes sociales sont bien présentes dans les deux romans bretons de Roparz Hemon et de Youenn Drezen, tout comme dans celui de Steinbeck ou celui de Louis Guilloux. Mais la façon radicalement différente dont chaque écrivain les a présentées montre qu'un romancier ne décrit jamais «voir» que l'univers qu'il a lui-même créé.

Aline GLEONEC  
«Bretagne des Livres», n° 46-47, été 1999

Après une saison d'été bien remplie, les Skolou Gouren, un partout en Bretagne, rouvrent leurs portes pour préparer la saison d'hiver 99-2000. En effet, les premières compétitions se dérouleront dès le mois de novembre pour les plus jeunes et début janvier pour les cadets, juniors et seniors.



Les entraînements sont encadrés par des moniteurs fédéraux dûment diplômés. Certains disposent même d'un *Brevet d'Etat*. Ils utilisent une démarche pédagogique adaptée à l'âge des lutteurs et basée sur une progression technique à 5 niveaux (Ranng). Les pratiquants peuvent suivre leur progression et en connaître les étapes sur leur «Passaport Gouren», élaboré par la Fédération, richement illustré et qui contient les critères de réussite de chaque Ranng.

Le Gouren se pratique également à l'école primaire et en collège dans le cadre des programmes scolaires ou en activité complémentaire. Il fait même partie depuis 1997 des *épreuves optionnelles du baccalauréat*. Les élèves de terminale intéressés doivent se renseigner auprès de leur établissement.

La plupart des clubs prennent les inscriptions dès cette semaine. Ils proposent aussi bien des entraînements aux compétiteurs que des initiations aux débutants enfants (à partir de 6 ans) et adultes. Pour celles et ceux que la compétition rebute un peu, des structures mettent en place cette année une forme de pratique axée sur la *remise en forme et la détente* : une forme de pratique qu'on pourrait appeler «*Gouren Loisir*». A signaler également : l'ouverture d'une section «*Baby Lutte*» à Carhaix, qui accueille les enfants de 4 à 6 ans pour une découverte des jeux de lutte et d'opposition dans l'esprit du gouren.

Les tarifs, comprenant au minimum la licence-assurance, l'abonnement aux revues fédérales et la cotisation annuelle, varient selon les associations de 300 à 700 F pour l'année. Certains clubs fournissent la tenue de lutte aux nouveaux inscrits.

Les écoles de lutte bretonne (Skolou Gouren) sont réparties par districts sur presque toute la Bretagne ; il y en a même une à Fontevraud près de Saumur et une autre à l'île Saint Denis en région parisienne !

A noter cette année, la réouverture du club de *Quimper*, avec de nombreuses activités sur la Communauté de Communes et le démarrage des clubs de *Châteaulin* et *Morlaix*, sans oublier *Pontivy* et *Quimperlé*, qui fonctionnent déjà depuis quelques mois.

## Levraoueg Breizh : réouverture de la bibliothèque bretonne au public

La bibliothèque bretonne, Levraoueg Breizh, installée au centre culturel de Plésidy (22), a réouvert ses portes cette semaine.

Sur les rayonnages de la spacieuse salle, toute neuve, le lecteur pourra choisir selon ses goûts entre romans, recueils de poésie, pièces de théâtre, littérature enfantine, bandes dessinées et aussi de nombreux ouvrages historiques, des revues anciennes et magazines. La majorité des livres sont écrits en langue bretonne, mais la bibliothèque possède également quelques ouvrages en gallois, basque et occitan, ainsi bien sûr qu'en français. Au total, ce sont près de 1 700 livres et de 3 500 revues dont dispose Levraoueg Breizh.

Levraoueg Breizh sera donc ouverte au public, tous les mercredis de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30, sauf en période de vacances scolaires, où elle ne sera ouverte que l'après-midi.

Pour tous renseignements, contacter Levraoueg Breizh, tél. 02.96.13.10.69., fax 02.96.21.49.04.

## Timor Oriental Un génocide planifié

Avec ses 871 000 habitants et ses 14 000 km<sup>2</sup> le Timor Oriental ne pèse pas lourd sur la scène internationale. Son destin illustre pourtant trop tragiquement les politiques d'exploitation que mènent trop d'états ou de groupes de par le monde.

Ancienne colonie portugaise, le Timor devait accéder à l'indépendance en 1976. L'Indonésie, craignant l'influence communiste, s'en empara aussitôt, malgré l'opposition de la population et de l'O.N.U. Massacres, pillages, répressions anti-indépendantistes s'y succédèrent depuis 23 ans. Découvrant enfin ces horreurs (200 000 morts), le jury du prix Nobel de la Paix distingue le leader de l'opposition en exil, Ramos Horta et l'évêque de Dili, Mgr Belo.

Jusuf Habibie, le successeur de Suharto, décide de se débarrasser de la question timoraise en organisant un référendum donnant le choix entre un statut d'autonomie et l'indépendance. La population choisit l'indépendance à plus de 80%. Aussitôt, les milices anti-indépendantistes font régner la terreur avec l'appui de la police et de l'armée indonésienne, selon un plan élaboré à Djakarta. Il s'agit d'un sinistre Plan B prévoyant un véritable nettoyage ethnique, en cas de victoire des indépendantistes.

Voulant donner le change face aux accusations extérieures de complicité



Londres : indépendantistes Timorais réclament l'intervention des Occidentaux (Photo AFP)

avec les auteurs de ces carnages, le gouvernement de Djakarta fait libérer Jose Gusmao, le fameux «Xanana», chef du Fretilin, le mouvement armé de la résistance timoraise. Arrêté en 1992, Xanana avait été condamné à la réclusion à perpétuité en 1993.

Les militaires savent qu'ils ont tout à perdre en cas de victoire finale de l'indépendance. Grâce au racket, vole et corruptions, les généraux indonésiens ont amassé des fortunes considérables sur le dos des Timorais.

Au moment où nous écrivons ces lignes, l'ONU n'est toujours pas décidée à intervenir sur le terrain. En effet, malgré le résultat du référendum, l'indépendance reste soumise au vote du parlement indonésien, qui ne devrait pas mettre la question à l'ordre du jour avant octobre ou début novembre !

## Catalunya

### Lluita, la revue du P.S.A.N.

Lluita, c'est le nom de la revue du PSAN (Parti Socialiste de Libération Nationale), un parti indépendantiste et marxiste de Catalogne, qui publie cette revue depuis trente ans. Dans le numéro de juin 1998 vous pourrez lire un long compte-rendu sur des journées de formation interne du PSAN «Le Parti, la classe et la nation» qui se sont tenues en mars, de nombreuses infos sur les activités de ce parti qui dispose de quelques élus dans certaines communes de Catalogne sud, une place importante est consacrée aux actions de la COS (Coordination Ouvrière Syndicale), une organisation ouvrière qui tente de construire un syndicalisme de classe et de libération nationale, véritable alternative au syndicalisme des syndicats officiels. On peut y lire des brèves diverses sur la situation au Kosovo mais aussi sur des luttes locales.

13 F le numéro (97 F l'abonnement), à commander à PSAN apartat 36037, 08080 Barcelona ou bien PSAN apartat 11, 46030 Valencia, Catalunya.  
Site Internet : <http://www.esteinet.com/psan>

## Le Printemps amazigh, 19 ans après...

Dix-neuf ans après le Printemps amazigh, la question berbère reste posée et non résolue. Dix-neuf ans après la première fois que la revendication linguistique s'est posée publiquement et prise en charge par une masse importante de citoyens, beaucoup d'autres sont restées figées. Le bilan est-il fait ? Les réponses restent partagées.

Dix-neuf ans après 1980, on peut faire les constats suivants :

- Evolution du discours politique au sein de la société algérienne et le passage de la négation absolue à une reconnaissance marginale. Le pouvoir comme les partis politiques tentent d'intégrer la donne berbère. Exception faite aux deux partis à base kabyle (FFS et RCD) qui demandent la reconnaissance de Tamazight en tant que langue nationale et officielle, la plupart des autres organisations politiques (en allant des islamistes radicaux aux trotskystes) ne revendiquent pas un statut explicite de Tamazight.

- Existence d'une reconnaissance folklorisante dans le texte juridique : en effet, l'amazighité figure comme fondement de l'identité algérienne (à côté de l'arabité et de l'islamité) dans le préambule de la Constitution de 1996.

- S'il n'existe pas de statut fixé dans la loi fondamentale et s'il n'existe pas de loi fixant la territorialité de l'usage de Tamazight, cette dernière disparaîtra par assimilation linguistique au bout d'un siècle et demi environ. La survie d'une langue au XXI<sup>e</sup> siècle dépend de son accès aux moyens modernes de communication et de législations leur permettant d'y accéder et d'en devenir un code effectif.

## Le «slibo» obligatoire à l'école

Unique au monde, le «slibo» est une langue sifflée qui se pratique sur l'île de la Gomera dans l'archipel des Canaries. Elle permettait la communication à travers les goulfres et les vallées encaissées à plus de trois kilomètres.

Menacée de disparition, le «slibo» a fait l'objet d'une campagne de restauration auprès de la population locale. Le succès a été tel que les autorités canariennes (sous domination espagnole) ont décidé de rendre le «slibo» obligatoire dans les écoles primaires et facultatif dans les écoles secondaires.

Si en Bretagne on sifflait le breton plutôt que de le parler peut-être que...



# Des Apaches, il n'y en a pas qu'au Kosovo

## L'épuration ethnique se pratique aussi sur le sol américain. Washington ne doit pas l'oublier.

Le conflit serbo-albanais qui s'est défilé dans les Balkans a mobilisé mon attention plus que ne l'avait fait aucune autre guerre récente. C'est que, par bien des aspects, il constitue la version moderne de ce qui est arrivé aux peuples autochtones d'Amérique du Nord. Même si toute ma sympathie va aux Kosovars, je trouve toutefois d'une cruelle ironie de voir les Américains s'opposer au nettoyage ethnique à coups de missiles Tomahawk et d'hélicoptères Apache ou Blackhawk.

Même si, depuis les guerres indiennes, les peuples indigènes d'Amérique ne se sont pas lancés dans une guerre à grande échelle et dans des combats au corps à corps avec les troupes américaines, nous sommes, à l'heure actuelle, toujours engagés dans un combat contre les policiers locaux ou fédéraux sur des problèmes tels que les terres ancestrales, la souveraineté ou le nettoyage ethnique.

Le nettoyage ethnique implique la disparition de l'identité culturelle d'une personne. Et pourtant, ce nettoyage se poursuit. Il se poursuit parce qu'il existe bien d'autres moyens pour annihiler une culture que le viol, le meurtre et l'incendie des habitations et des villages. Les Indiens d'Amérique ont subi ces tentatives systématiques de gommer leur identité jusqu'à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle. La dernière grande guerre indienne s'est terminée le 23 décembre 1890, quand le groupe de Lakotas Minniconjou du chef Big Foot fut massacré à Wounded Knee. En ce jour d'hiver, plus de 300 hommes, femmes et enfants furent tués par les troupes américaines du 7<sup>ème</sup> de cavalerie.

### Plus d'une centaine de tribus privées de leur identité

Les Indiens américains ne subissent plus ce genre d'opération militaire brutale : aujourd'hui, les méthodes sont beaucoup plus subtiles. Aussi récemment que dans les années 60, des polices fédérales ont été conçues pour éliminer les peuples autochtones en tant que culture distincte de la société américaine. Un exemple du nettoyage ethnique contemporain est fourni par la privation d'identité de plus de cent tribus opérée par le ministère de l'Intérieur au cours des années 50 et 60. Un grand nombre de ces tribus disparaissent tout simplement des registres officiels en vertu d'une décision du Congrès, la Termination Resolution de 1953, qui mit un terme à la «responsabilité fédérale» du gouvernement à leur égard. Cela signifiait que les Etats Unis n'étaient plus légalement responsables de la protection des terres, des biens et des ressources de ces tribus indiennes, ni du respect des droits qui leur avaient été accordés par les traités. Une tribu reconnue par les autorités fédérales entrait en contact avec elles une relation de gouvernement à gouvernement et pouvait un statut de «nation intérieure dépendante» au sein des Etats-Unis, ce qui permit à chaque tribu de constituer son propre gouvernement, de fixer les critères d'appartenance tribale, de lever des impôts, d'administrer la justice ou de réguler les ressources naturelles. Or, l'absence de reconnaissance fédérale et l'établissement constant de la souveraineté accordée aux tribus ont eu des effets désastreux qui privèrent de nombreux tribus des infrastructures nécessaires à la satisfaction des besoins sociaux, culturels et politiques. C'est

un peu comme si le gouvernement américain avait décidé un beau jour que les lois et les responsables politiques du Nebraska, de la Californie ou du Montana n'existaient plus. Aujourd'hui, plus d'une centaine de tribus réclament leur reconnaissance fédérale auprès du Bureau des affaires indiennes, un long processus dont l'aboutissement peut prendre des dizaines d'années. En 1990, la tribu des Poncas du Nebraska a recouru sa reconnaissance par les autorités fédérales quelque trente-sept ans après le vote par le Congrès de la Termination Resolution.

Si elles ne réalisent pas des progrès culturels, sociaux et politiques au cours des prochaines décennies, des tribus telles que les Wampanoags Mashpees,

les Chirocks et les Clatsops pourraient bien devenir des peuples dépourvus d'identité - des Américains acculturés. Et, sans identité, qu'est-on ? Au terme de la guerre dans les Balkans, il est temps de reconnaître les désastres moins visibles dont les Etats-Unis sont le théâtre. Les peuples autochtones ne font peut-être pas les gros titres, mais ils méritent leurs droits à la souveraineté et à la propriété de leurs terres. Ils méritent une vie à l'abri de tout nettoyage ethnique.

Jodi Rave

Article extrait de «News from Indian Country» et publié par «Le Courrier International» du 26 août 99.

## Situation au Chiapas

Février 96, le gouvernement mexicain signe avec l'EZLN (Armée zapatiste de libération) les accords de San Andrés reconnaissant les droits d'autonomie des peuples indiens. Pourtant, en juin 99, la guerre contre les zapatistes s'intensifie. En deux semaines (à la date du 13 juin), l'offensive militaire contre l'EZLN a touché plus de dix communautés, mille paysans ont été «déplacés», neuf indiens ont été emprisonnés et un indien ch'ol a été assassiné par la police.

Les communautés de Nazareth, Betania, El Censo, Limonar, Fransoso Villa, Santa Lucia, Las Tazas, Nueva Esperanza, La Garrucha (agucalientes zapatiste), San Jose, Salcum, Atzamal, Santa Maria sont occupées par l'armée. Bien sûr, la résistance pacifique s'organise : les communes autonomes Ricardo Flores Magón, San Manuel, Miguel Hidalgo et Francisco Gomez ont installé des piquets intermittents dans les régions d'Ocosingo, Chilón et Palenque. Le 8 avril, des milliers d'indiens zapatistes ont repris la ville de San Andrés, occupée la veille par quatre cents policiers sur ordre de Roberto Alcorco, le chien sanguinaire, gouverneur du Chiapas imposé par l'Etat fédéral.

L'offensive militaire s'accompagne évidemment de terreur et de persécution contre les sympathisants de l'EZLN : tabassages, tortures et arrestations (dont celle, le 1<sup>er</sup> juin, de Manuel Perez, de l'organisation indienne X'Nich)... A Tila, dans la zone nord, où règnent ensemble police et paramilitaires depuis deux ans, Candido Arcoz (de l'organisation Abxux, proche de l'EZLN) est mort, le 7 juin, des suites de tortures infligées par quatre policiers, dont deux sont maintenant détenus.

Il y a un an, l'armée tuait dix indiens à El Boque : il y a un an et demi, c'était le massacre d'Acteal par les paramilitaires (quarante-cinq victimes, femmes et enfants pour la plupart) : ces crimes d'Etat sont bien sûr restés impunis. Et pourtant, l'Union Européenne signe un traité de libre échange avec le Mexique, ce dernier espérant onze milliards de dollars de la communauté internationale. Union européenne, dont fait partie comme chacun sait, la partie auto-proclamée des droits de l'Homme !..

Sources : «Comité de solidarité avec les peuples du Chiapas en lutte» P. MARCHÉ

## Brasseurs bretons

### Salon d'automne à Lorient

Après le succès du salon des brasseurs bretons à Nantes le samedi 1<sup>er</sup> mai 1999, l'association organisatrice Enez Du de Saint Nazer remet cela le week-end des 2 et 3 octobre prochains au palais des congrès de Lorient, avec la participation de l'association lorientaise An Daol Gren, pour un salon d'automne des brasseurs bretons.

Le samedi aura lieu vers 18h un concert de chants de marins avec les Diboudjet, un grand fest-noz suivra, avec les groupes Strobine, Pallenner et Stennou, les frères Dréan et des groupes locaux.

Le salon regroupant les douze brasseurs bretons aura lieu le dimanche, toujours au Palais des congrès de Lorient, à partir de 10h. De l'animation musicale aura lieu toute la journée avec la possibilité de s'informer et de déguster auprès des brasseurs.

Différentes associations seront présentes et Yann Bar Kemener, auteur du livre «Bières et brasseurs de Bretagne» des éditions Skol Vreizh, sera présent avec Philippe Bonnet qui possède la plus importante collection de matériel de anciennes brasseries bretonnes, et qui les revues spécialisées décrivent comme le plus grand collectionneur en la matière. Une réunion d'échanges de collectionneurs aura lieu le dimanche après-midi vers 14h.

Pour tous renseignements complémentaires, faites le 02.97.05.77.27 ou le 06.08.504.695 ou encore le mail fuhup.bonnet@infonie.fr.

## Mallus !

Evit an adrog-skol, emañ Diwan o klask  
- ur c'heleñner(ez) war ar Matematik hag ar Skiantoù  
evit skolaer Ar Releg (34 annez).  
- ur c'heleñner(ez) war ar Sezmezh, evit skolaer ar Mor  
Bihan, e vo stallet e Frañcovr.  
Evit ar postajoù :

Actregezh dre RET, Kevratet pe get gant an Deska-  
durezh Stad

\* Kasourien, evit skolaer Ar Releg ha Kemper, en o-  
uz un implij-pouank.  
Brezhonegerien dre ret.

Lizher ha CV da gas da : Diwan, BP 156, 29411 Lan-  
derne Cedex. Pe pgz da : 02.98.30.56.83, pe  
02.98.21.34.95.

## «Dormez, braves gens»

J'ai pu lire dans le numéro 164 de «Combat Breton» à la rubrique «Sloum» (page 5), un article intitulé «Dormez braves gens, la police veille». Cet article est précédemment paru dans les Chroniques Ubsiennes, journal étudiant mensuel de l'U.B.S. Lorient.

Je préside le C.E.D.R.E. (Champ d'expression, de débat et de réflexion étudiant), association qui publie les Chroniques Ubsiennes. Je suis le même coauteur de l'article précédemment cité sous le pseudonyme «Le Sieur Mickaël».

Or, la publication de cet article dans votre journal s'est fait sans mon consentement, sur la seule initiative de Mlle Katell Collin, sympathisante de votre mouvement, co-auteur de l'article en question.

Je demande conséquemment la publication dans votre prochaine édition d'une note indiquant que «Les Chroniques Ubsiennes» et moi-même n'avons pas d'accointances avec Emgann, que la publication de cet article est le résultat d'un malentendu. Amicalement,  
H.M. - Lorient

## La langue bretonne dérange encore !

«Brezhoneg Ofisiel !» Parle de langue «nationale» quand on évoque le breton est pratiquement grolandique, dans la mesure où il s'agit tout au plus d'une langue «régionale», c'est si vital que pour communiquer avec vos «compatriotes», il faut le faire en français, comme c'est le cas sur votre document «Brezhoneg ofisiel !». Et encore avec bien des autres choses pour causes, faudrait pour l'autre institution pour institutionnel... Quand on a si peu de respect pour la langue des gens auxquels on s'adresse, quel crédit espérez-vous les voir vous accorder ?

Pour ce qui concerne le programme que vous défendez, il est à la fois affligeant et inquiétant.

Vous prétendez vouloir généraliser bien des choses à la Haute et à la Basse-Bretagne et même au «cinquième département» (l'enseignement, la signalisation des routes, l'emploi de la langue dans les collectivités territoriales), sans tenir le moindre compte de l'avis des gens intéressés... mais particulièrement avec l'argent de leurs impôts. Bon exemple de démocratie bien comprise !

Chauffés à blanc pour ce genre de programme, certains y ajoutent quelques bombes et nous voilà ravallés au rang de la Corse. Il ne manquera plus que les prisons en tous genres et les bourgades d'urnes avec les effets déplorables nous dans l'opinion. Mais, j'oubliais, l'opinion ne vous intéresse pas, puisque vous avez déjà décidé de ce qui est bon et bien. Faut-il donc vous rappeler les connivences (et les alliances ?) des autonomistes bretons avec les nazis durant la seconde guerre mondiale ?

Vos objectifs sont certes inutiles mais vos méthodes sont dangereuses.

En bien, n'espérez pas imposer ces caprices éducatrices partout que vous proclamez l'indépendance de «Kernewek» à «Gwengamp» soit mes amis, mais vous sans la «Haute-Bretagne», où je ne connais aucun bretonnet et où, j'imagine, les gens ont autre chose à faire que de s'investir dans une langue dans laquelle ils ne peuvent communiquer avec personne.

Continuez plutôt à pratiquer la charbon et le folklore breton, à manger des galettes, à boire du cidre, mais l'école le respect et l'estime des gens que je vous en veux pour eux.

Comme cela reste à prouver, je ne signerai pas de mon nom.

Un Breton autant que vous  
Thora A.B. - A. rue du Xème d'Arbonne  
35032 ROZ-DRON

NDLR : Ce lecteur anonyme a pourtant mentionné son nom sur le verso de l'enveloppe de son courrier, avec «Reaktion» comme adresse !



Bretonnet em Kemper hag Euskartz ouz Ararat dindan ar wezenn e Gernikar. Photo L. Blouin

## Pour une Bretagne libre et prospère

Je vous envoie ci-joint un mandat postal de 175 F pour le renouvellement de mon abonnement à «Combat Breton». Je m'aperçois que la Bretagne avance malgré tout le mal qui lui a été fait par l'Etat colonial. Pour cet Etat, tout était bon pour nous tenir dans l'ignorance de notre passé historique, faire de nous des robots pour urnes électorales, des victimes consentantes pour les champs de bataille.

Les Bretons étaient considérés, par les Briards et d'autres, pour des gens sales et ivrognes, mais courageux. J'ai souffert à cause de mon origine, mal nourri dans certaines fermes, des bêtes crevées à manger. Les ouvriers français ne nous aimaient pas. J'ai connu à Gurnery, petite bourgade de l'Aube, où je travaillais dans une entreprise de battage, la grève des ouvriers français en protestation de notre présence dans cette entreprise. Nous mangions leur pain.

Une région qui nous avait très bien accueillis, c'était le Nord de la France, région hospitalière et généreuse envers les Bretons. Dans la région parisienne, très peu de problèmes.

Je souhaite de tout cœur revoir une Bretagne libre et prospère, je n'ai aucune confiance en la France, promesses mensongères et de tout temps.

Salutations bretonnes et kenavo.  
P.C. - 60650 Verneuil-en-Halatte

## ADKOMANANT - KOMANANT

150 L ar bloaz (evit Breizh hag ar broioù sujet d'ar stad c'hall) 170 L e lech all - Skoazel : 200 L da vihan  
150 F par an (pour la Bretagne et pays sous domination française) 170 F ailleurs - Soutien : 200 F minimum

Anv/Nom .....  
Raganv/Prénom .....  
Chomlec'h/Adresse .....

Da gas da/A envoyer à : EMGANN, BP 71 - 22202 GWENGAMP CEDEX

Notre fax : 02.96.44.03.24



**S**keudenn Bro Breizhon (Fédération des associations culturelles bretonnes du Pays de Rennes) organise le samedi 30 octobre au Liberté à Rennes « Youank 99 », un événement majeur en direction des jeunes de 12 à 18 ans, pour leur faire découvrir tous les aspects de la culture bretonne.

De 13h à 18h. Forum des associations, rencontre/débat « Les jeunes et la culture bretonne », stands et scène réservés à la création artistique de collégiens et lycéens autour de la culture bretonne. Concours de musique bretonne réservé au moins de 18 ans.

De 19h à 3h. Grand concert / Fest-noz : Bagad Ronsed Mor, EV, Trompettes du Mozambique, Gwenfol, Skeduz, Hamon-Martin, Morvan-Guguen, Duo Pénault, Kendon, Korm. Entrée : 30 F.

Nouvelle adresse : 10, rue Nantaise / 10, straed Naonediz. Cour Tour du Chesne. 35000 Rennes-Roazhon. Tél. 02.99.30.06.87. - Fax 02.99.65.00.90.

**Une journée  
pour découvrir,  
une nuit  
pour la fête !**



**forum, concert, fest-noz  
au Liberté  
samedi 30 octobre**

renseignements : 02 99 30 06 87



*Centenaire de la naissance*

*de Youenn Drezen*

## «Skeudennoù ar skrivagner»

*Extraits littéraires et spectacle de théâtre, danse et musique, par la troupe  
«Tamm Kreiz»*

**Dimanche 26 septembre - Salle du Champ de Mars à Rennes**

### GOULENN EMEZELAN / DEMANDE D'ADHESION

**Vous voulez participer à la lutte du peuple breton, adhérez à EMGANN !  
Fellout a ra deoc'h kemer perzh e stourm hor pobl, deuit e-barzh EMGANN !**

Anv / Nom ..... Micher / Métier ..... Age / Oad .....

Chomlec'h / Adresse ..... Tél / Pellg .....

A remplir à votre convenance / Respontit diouzh ho c'hoant  
Da gas da / A envoyer à : **EMGANN - BP 71 - 22202 Gwengamp Cedex**